

Des vidéos-verbalisation sur la zone scolaire

Mardi 16 janvier, le conseil municipal s'est réuni. Voici trois points à retenir.

La commune s'est dotée de 23 caméras de vidéo-protection. Certaines peuvent être verbalisantes. Pascal Mariotti, maire adjoint en charge de la sécurité, explique : « **Aux alentours du collège, de l'école élémentaire et du gymnase, les incivilités n'arrêtent pas. Stationnement sur les passages piétons, en double file, les conducteurs qui ne s'arrêtent pas aux stops. Ils prennent les sens interdits et bien d'autres** ». Après discussion, il a été décidé par 10 voix « pour », 9 « contre » et deux abstentions, que cette zone scolaire sera verbalisante. Des panneaux seront installés pour le signaler.

Suite à la tempête Ciaran, de nombreux arbres sont tombés ou ont été cassés. Le conseil a mis en place une commission « environnement fleurissement ». Son objectif est de travailler à la re-plantation d'arbres au jardin public, au Moulin de Marcy ou autour des lotissements et dans la zone artisanale.

Dans le cadre des Jeux Olympiques, des animations sportives vont voir le jour sur les cinq pôles principaux de l'intercom : Le Molay-Littry, Balleroy-sur-Drôme, Grandcamp-Maisy, Trévières et Isigny-sur-Mer. Les dates et événements sont en cours d'affinage. L'objectif est de décentraliser les manifestations sur tout le territoire et qu'elles soient accessibles à tous.

Attention ! Respectez la signalisation et la vitesse, caméras de vidéo-verbalisation sur la zone scolaire du Molay-Littry.